



Tisseo s'engage : emploi et écologie



Certification HQE

Le , Jean-Michel Lattes, Président de Tisséo Collectivités, Tisséo Ingénierie, a reçu la certification HQE « Infrastructures durables » (Haute Qualité Environnementale) par Patrick Nossent, Président de Certivéa, en présence de Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole.

Cette certification est une première en France pour un projet de conception et de réalisation d'une ligne de métro.

Dans le cadre de la démarche de certification de la ligne C en Haute Qualité EnvironnementaleTM "Infrastructures durables" dans laquelle Tisséo s'est engagé, la charte objectifs développement durable de la ligne C a été approuvée au Conseil Syndical de Tisséo Collectivités du 28 juin 2023. Le périmètre de certification concerne l'infrastructure métro, le système de transport et le garage atelier de Daturas.

Cette charte est le document cadre de la démarche HQE de la ligne C et décline pour 19 thématiques de développement durable, les 61 objectifs définis pour la ligne C, à la fois en faveur du cadre de vie, de l'environnement, du management responsable du projet ou de la performance économique et durable.



Sobriété énergétique

Tisséo : mobilisé en faveur de la transition énergétique !

→ Ligne C : une nouvelle ligne de métro éco-conçue pour la transition écologique

Emploi et économie locale

Tisséo s'est engagé dans une politique volontariste d'insertion des personnes par le travail. L'objectif ? Faire de la ligne C un véritable tremplin pour l'insertion en favorisant l'accès à l'emploi pour tous.

La réalisation de la ligne C du métro et de la connexion ligne B conduisent à mobiliser le savoir-faire et l'expertise de nombreux professionnels, à la fois pendant les travaux et tout au long du chantier mais également une fois l'infrastructure mise en service. Plusieurs centaines d'emplois directs ou indirect seront ainsi mobilisés pour le creusement des tunnels, l'installation des rails, la construction et l'aménagement des stations... ils constitueront également des opportunités d'embauche pour les habitants du territoire.

Le projet est effet une **formidable opportunité en matière d'emploi, de formation et d'insertion**. Il peut constituer une vitrine pour valoriser l'excellence et le savoir-faire des entreprises, promouvoir les métiers et les formations du secteur. Il doit également permettre à des publics fragiles d'accéder à l'emploi ou de se former.

La très grande majorité des marchés passés avec les entreprises désignées par Tisséo intègrent ainsi des clauses visant à **promouvoir l'emploi et favoriser les parcours d'insertion et de formation** sur les différents métiers impliqués dans la réalisation des ouvrages. Ces dispositions sont mises en place sur l'ensemble des composantes du projet y compris les études, la conception, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la réalisation des ouvrages annexes, les travaux préparatoires...

Au plan quantitatif, **un objectif minimal de 5 à 10% des heures de travail** réalisées par les entreprises seront destinées à l'embauche de publics en insertion. Lorsque cela est possible, des objectifs précis en matière de formation sont également fixés.

Pour faciliter la mise en œuvre de cette ambition, **un vaste réseau de partenaires** est investi aux côtés des entreprises : institutions, fédérations professionnelles, acteurs de l'emploi et de la formation, acteurs inclusifs.



Chiffres clés

- 5 à 10% des heures de travail consacrées à des publics en insertion,
- Objectif minimum de 500 000 heures d'insertion (équivalent 320 emplois)
- 10% au moins des heures consacrées à la formation,
- 25 métiers ciblés prioritairement
- 28 partenaires pour l'Emploi
- 1 assistance à maîtrise d'ouvrage « Emploi - Insertion »

Quelques résultats à date* :

Les 1^{ers} marchés engagés (travaux préparatoires, maîtrise d'œuvre, aménagements provisoires...) ont d'ores et déjà permis :

- Près de 19 000 heures d'insertion,
- 40 personnes éloignées de l'emploi,
- Presqu'1 contrat sur 3 en alternance,
- 1 contrat sur 4 fait appel aux GEIQ (Groupements d'Employeur pour l'Insertion et la Qualification) ou aux structures de l'Insertion par l'Activité Economique).

**chiffres en date de novembre 2022*

Protection des arbres et de l'environnement

Un plan de préservation et de développement des arbres a été conçu et appliqué dès le début des concertations selon la **démarche ERC, Éviter / Réduire / Compenser**. Elle se poursuivra avec les entreprises et les aménageurs d'espace public pendant la phase de travaux. Le plan "arbres" de la ligne C est mis en œuvre avec les services espaces verts des communes concernées.

Agrandir l'image - fenêtre modale



Une ligne C qui met l'accent sur la végétation

Parce que l'arbre joue un rôle essentiel dans :

- le confort thermique de la ville,
- la capacité de stockage du carbone,
- l'infiltration des eaux pluviales,
- la captation de certains polluants.

Chacune des 21 stations fait l'objet d'une étude paysagère spécifique et très qualitative qui vise non seulement à préserver le patrimoine arboré existant, mais à augmenter la végétalisation en créant des espaces avec une plus grande couverture arborée pour créer des îlots de fraîcheur.

La plantation d'espèces parfaitement adaptées au changement climatique

Pour les nouvelles plantations, le choix d'espèces privilégiera :

- Le caractère local.
- L'adaptation aux exigences climatiques, génératrices d'ombre et sobres en consommation d'eau.
- L'harmonie avec les espèces existantes et la topographie de chaque station.

Une grande attention portée à la préservation des arbres

Les arbres qui sont sur l'emprise du chantier et qui ne sont pas coupés font l'objet d'une protection (mise en défens) et d'une surveillance spécifique tout au long des travaux.

La mise en défens se traduit par la mise en place d'une palissade à distance suffisante du tronc et du système racinaire.

La coupe des arbres n'intervient qu'en dernier recours

Elle intervient après une étude approfondie d'évitement réalisée en plusieurs étapes avec recherche de solutions alternatives : déplacement des stations, modification du tracé, choix techniques (emprise chantier, station enterrée, ligne aérienne, déplacement de bâtiments...).

Une attention particulière à la faune

Les coupes ont lieu lors de périodes favorables définies par l'arrêté d'autorisation environnementale, protégeant ainsi les espèces animales qui peuvent nicher dans les arbres (oiseaux, chauve-souris...). Afin de maintenir les arbres en place le plus longtemps possible, c'est-à-dire jusqu'au début des travaux, trois périodes de coupes ont été retenues :

- Automne Hiver, 2022,
- Automne hiver 2023 dans une moindre mesure,
- Automne hiver 2024



Tisséo s'inscrit dans l'ambition de la métropole "100 000 arbres d'ici 2030."
À l'issue du chantier de la ligne C, 5 000 arbres auront été plantés, soit 3 fois plus que ceux qui auront été enlevés.



TISSÉO INGÉNIERIE

21 bd de la Marquette

31000 Toulouse, Haute Garonne, FR